

Réflexion doctrinale sur l'emploi tactique des drones par les forces terrestres

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Réflexion doctrinale sur l'emploi tactique des drones par les forces terrestres : RFT 3.2 / Centre de doctrine d'emploi des forces, Division doctrine ; [directeur de publication, Général de Division Antoine Windeck ; rédacteur en chef, Colonel Hubert Legrand ; éditeur rédactionnel, Capitaine Soraya Aouati]

Auteur(s) : France Centre de doctrine d'emploi des forces Division doctrine

Autre(s) responsabilité(s) : Windeck, Antoine (Directeur de publication)
LEGRAND, Hubert (Éditeur scientifique)
Aouati, Soraya (Éditeur scientifique)

Editeur, producteur : [Paris] : CDEF, DL 2016

Description matérielle : 1 vol. (35 p.) : ill. ; 30 cm

ISBN : 978-2-11-138997-7

Classification décimale Dewey : 358.418

Note(s) : A été approuvé le 19 janvier 2016 sous le numéro 500068/DEF/CDEF/DDo/BCIA
DDo = Division doctrine CDEF = Centre de doctrine d'emploi des forces
Texte intégral disponible sur le site : <http://www.cdef.defense.gouv.fr>

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. 35. Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : Ce document, rédigé de manière collégiale, sous le pilotage entre autres du CDEF, constitue la référence pour les principes d'emploi des drones par l'armée de Terre. Les auteurs étudient les performances technologiques, les capacités des drones, le système Scorpion, le besoin du chef interarmes, l'apport aux fonctions opérationnelles : renseignement, contact aérocombat, appui génie, appui feux indirects de l'artillerie, au soutien logistique et au commandement. Ils analysent aussi l'engagement des forces terrestres sur le territoire national.

Sujet - Collectivité : France Armée.

Sujet - Nom commun : Drones -- Utilisation militaire
Doctrines militaires -- France